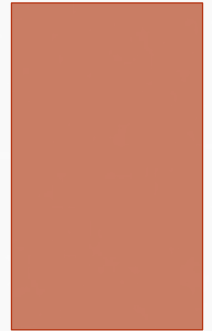


INALCO

Département des Études japonaises

LES PROGRAMMES DE MOBILITÉ AU JAPON & ERASMUS

MARDI 03 OCTOBRE 2023



Benjamin Giroux

Responsable de la Commission des Relations internationales

PROGRAMME DE LA RÉUNION

- **Présentation des programmes de mobilité au Japon**
Benjamin Giroux
Responsable des relations internationales du département Japon
- **Présentation des programmes de mobilité internationale Erasmus**
Manon Tissier
Direction des Relations Internationales – Responsable des mobilités sortantes
- **Constitution des dossiers de candidature pour un échange au Japon**
Manon Tissier
Direction des Relations Internationales – Responsable des mobilités sortantes
- **Réponses aux questions des étudiants**

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE MOBILITÉ AU JAPON

BENJAMIN GIROUX

LES TYPES DE PROGRAMMES

- Les séjours linguistiques d'été
- Les programmes du MEXT avec bourse du Gouvernement japonais
- Les échanges dans le cadre des conventions signées avec les universités japonaises partenaires

LES SÉJOURS LINGUISTIQUES D'ÉTÉ (L1) L2-L3

- **Durée** : 4 semaines en moyenne.
- **Lieu** : Tōkyō, Kanazawa, Sendai, Kōbe, etc.
- **Nombre de places** : Cinq places sur sélection pour Kanazawa, candidatures libres pour les autres (à confirmer).
- **Fonctionnement** : Calés pendant les congés d'été, ces séjours de perfectionnement linguistique ne donnent pas lieu à des équivalences. Nos partenaires nous demandent le cas échéant d'effectuer une sélection des candidats (critères académiques, motivation, sérieux). À l'issue de leur séjour, les participants s'engagent à rédiger un rapport.
- **Une présentation de ces programmes aura lieu en début d'année 2024, après la reprise des cours.**
- **Vous pouvez d'ici là vous rendre au salon « Étudier au Japon », dimanche 15 octobre, à partir de 15h (Espace Hermès, 75011 Paris).**

Salon Étudier au Japon

Entrée libre

Samedi 14 octobre 2023
11h30 - 16h30

Lyon

Hôtel Mercure Lyon
Centre Charpennes
7 Place Charles Hernu 69100 Villeurbanne



Dimanche 15 octobre 2023
11h30 - 16h30

Paris

ESPACE HERMES
10 Cité Joly 75011 Paris
Métro : Père Lachaise, Saint Ambroise, Voltaire
Bus : 46, 61, 69



Scannez et Inscrivez

Écoles
participantes



Inscription



Organisateur DAIGAKU SHINBUNSHA

Administrateur License Academy

LICENSE ACADEMY 大学新聞社
salonetudieraupajon@gmail.com

Salon étudier au Japon
@Salonetudieraupajon

Nous offrirons des cadeaux aux cent premiers inscrits par QR code.

LES BOURSES DU MINISTÈRE JAPONAIS DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEXT) L2-M2

- Le ministère japonais de l'Éducation offre sur concours des bourses aux étudiants de nationalité française qui souhaitent poursuivre leurs études dans une université japonaise. Les étudiants intéressés sont priés de consulter régulièrement le site de l'Ambassade du Japon.
- Les niveaux indiqués (L2, L3, M1...) correspondent à ceux au moment de la constitution du dossier.
- La **réunion d'information** se tiendra le **lundi 13 novembre 2023**, à partir de **18h15, en amphi 8 et en ligne**. Les informations complémentaires vous seront communiquées sur la page du département.

LES BOURSES DU MINISTÈRE JAPONAIS DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEXT) L2-M2

Bourses d'études

- **Niveau L2 ou L3 : bourse de langue et de civilisation japonaises**
 - Dossier téléchargeable sur le site de l'ambassade du Japon : début décembre
 - Départ : septembre ou octobre n+1
 - Durée : 12 mois
- **Niveau M1 ou plus : bourse de recherche**
 - Dossier téléchargeable sur le site de l'ambassade du Japon : début décembre
 - Départ : avril ou septembre n+1
 - Durée : 18 ou 24 Mois

LES BOURSES DU MINISTÈRE JAPONAIS DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEXT) L2-M2

- Le séjour sur l'année de L3 pour la bourse « langue et civilisation » est particulièrement recommandé pour les étudiants sérieux et qui ont peu de moyens financiers.
- Le séjour sur les années de M1-M2 suppose une inscription dans un cursus japonais, en parallèle du cursus à l'Inalco.
- Les demandes d'équivalences sont examinées à l'issue du séjour.

LES SÉJOURS EN ÉCHANGE DANS UNE UNIVERSITÉ JAPONAISE L2-M2

Bourses d'études offertes par les universités japonaises

Dans le cadre d'une convention signée avec l'INALCO, des universités japonaises partenaires accueillent chaque année une trentaine d'étudiants, de la L3 au M2, sans frais de scolarité et avec possibilité de bourses de plusieurs types : bourse du ministère de l'Éducation nationale (MEXT), bourse du JASSO (organisation semi-gouvernementale) ou bourse d'université. Un hébergement à tarif préférentiel peut être proposé.

Une réunion d'information sur les échanges internationaux a lieu tous les ans en début d'année.

Les étudiants intéressés doivent constituer un dossier de candidature.

La sélection s'effectue sur dossiers et entretiens.

LES SÉJOURS EN ÉCHANGE DANS UNE UNIVERSITÉ JAPONAISE L2-M2

- **Calendrier pour la sélection des dossiers :**
 - Octobre Année n : Réunion d'information sur les échanges internationaux (consignes et calendrier pour la constitution des dossiers de candidature).
 - Octobre-Novembre : Dépôt des dossiers de candidature.
 - Décembre : Sélection par la commission des R.I. du département Japon (sur dossier et après un entretien), affectation et publication des résultats.
 - Janvier-Juillet n+1 : Constitution des dossiers (nomination puis admission, demande de bourse et de logement auprès de l'université japonaise d'accueil).
 - Juillet-Août n+1 : Réception du « Certificate of eligibility » et émission du visa étudiant.
 - Août-Septembre n+1 : Arrivée au Japon, inscription aux cours et signature tripartite du « contrat d'études ».

LA VOCATION DES PROGRAMMES DE MOBILITÉ

- Le séjour linguistique d'été sera recommandé aux étudiants et étudiantes qui souhaitent se perfectionner en langue, afin de progresser à l'oral notamment (en compréhension et en expression), et vivre une première expérience en immersion (accueil dans une famille japonaise pour certains programmes).
- Les bourses d'études du MEXT sont proposées sur concours, et le niveau requis est relativement élevé (N2-N1). Elles permettent d'étudier dans des conditions matérielles optimales. Une équivalence (partielle, et sur des critères de réussite) des éléments acquis lors de ce séjour peut être envisagée.
- Les programmes d'échange dans les universités partenaires permettent d'étudier pendant une année, pour se perfectionner en langue (séjour linguistique en *gakubu* ou dans les programmes de japonais) ou pour avancer dans sa recherche (séminaires de Master en *daigakuin*). Les établissements peuvent proposer l'accès à un logement étudiant (à tarif préférentiel), et à une bourse (JASSO ou MEXT), sur des critères d'excellence. Attention, les universités d'accueil se réservent le droit d'accepter ou non les candidatures que nous leur soumettons, et ce sont elles qui effectuent la demande de bourses, sans certitude qu'elles soient accordées.

ÉTUDIANTS CONCERNÉS

- Les étudiants qui s'engagent dans un séjour au Japon se doivent d'être :
 - Sérieux dans leur motivation,
 - Autonomes et proactifs pour obtenir des informations,
 - Très réactifs aux sollicitations des professeurs, de la D.R.I. et de l'établissement d'accueil,
 - Solides mentalement, car ils vont séjourner un an loin de leurs proches, dans un pays étranger.
- Les dossiers sont lourds à constituer, et demandent beaucoup de temps et d'énergie au candidat, aux services de la D.R.I. et aux professeurs référents.
- Attention : les bulletins de janvier sont à inclure dans les dossiers. Les étudiants n'ayant pas validé leur semestre pourront voir leur sélection annulée.

MOBILITÉ EN 2024-2025

DATES IMPORTANTES

| | |
|--|---|
| mardi 03 octobre – lundi 06 novembre | Dépôt des candidatures |
| mercredi 08 novembre – dimanche 19 novembre | Sélection des candidatures retenues pour un entretien (les dossiers incomplets ne seront pas examinés) |
| lundi 20 novembre | Annnonce des candidatures retenues et envoi des convocations |
| semaine du 27 novembre au 1^{er} décembre | Organisation des entretiens en japonais et en français |
| début décembre 2023 | Publication des résultats des délibérations de la Commission des relations internationales du département Japon |

UNIVERSITÉS PARTENAIRES

BRÈVE PRÉSENTATION DES UNIVERSITÉS PARTENAIRES

- Les universités partenaires
- Le nombre de places
- Les étudiants concernés
- Le profil recherché (éventuellement)
- La possibilité de postuler à une éventuelle bourse
- Les professeurs référents et coordonnateurs

| | Université partenaire | Nombre de places 2024-2025 | Profil (éventuellement) | Possibilité de postuler à une bourse (MEXT, JASSO, autres...) | Professeur référent |
|---|--------------------------------|-------------------------------|--|---|------------------------|
| 1 | Tōhoku Univ. (Sendai) | 2 (3 max.) | Séjour linguistique plutôt | Jasso (sans garantie) | M. Bazantay |
| | 東北大学 | | Master : Etudes litt.période d'Edo ou autre | | |
| 2 | Tōkyō Gakugei Univ. (Tōkyō) | 3 (4 max.) | L3 : 1-2 | L&C (Jasso ou MEXT) (sans garantie) | M. Giroux |
| | 東京学芸大学 | | Master : 1 | Recherche (Jasso ou MEXT) (sans garantie) | |
| 3 | Tōkyō Gaikokugo Univ. (Tōkyō) | 2 (3 max.) | Séjour linguistique plutôt | 1 bourse Jasso (sans garantie) | Mme Nakamura |
| | 東京外国語大学 | | | | |
| 4 | Juntendō Univ. (Tōkyō) | 5 (à confirmer) | Séjour linguistique plutôt | Logement en foyer | M. Giroux |
| | 順天堂大学 | | | | |
| 5 | Keiō Univ. (Tōkyō) | 2 (3 max.) | Master : 2 | MEXT ou Jasso (sans garantie) | M. Giroux |
| | 慶応大学 | | | | |
| 6 | Kyōritsu Women's Univ. (Tōkyō) | 2 (3 max.) | Étudiantes uniquement | Logement en foyer et bourse de l'université | Mme Saitō |
| | 共立女子大学 | | | | |
| 7 | Meiji Univ. (Tōkyō) | 2 | L3 : 1 | Bourse Heiwa Nakajima pour un candidat de L3 | Mme Ueda |
| | 明治大学 | | Master : 1 | Jasso (sans garantie) | |
| 8 | Rikkyō Univ. (Tōkyō) | 3 (4 max.) | L3 ou master | Jasso (sans garantie) ; logement en foyer étudiant | M. Giroux |
| | 立教大学 | | | | |
| 9 | Seishin Joshi Univ. (Tōkyō) | 1 | Étudiante uniquement | Pas de bourse | Mme Ueda |
| | 聖心女子大学 | | | | |

| | Université partenaire | Nombre de places 2024-2025 | Profil (éventuellement) | Possibilité de postuler à une bourse (MEXT, JASSO, autres...) | Professeur référent |
|----|------------------------------------|-------------------------------|----------------------------|--|------------------------|
| 10 | Sophia (Jōchi) Univ. (Tōkyō) | 3 (4 max.) | Renforcement linguistique | Mext et/ou Jasso (sans garantie) ; niveau élevé en anglais obligatoire | M. Nespoulous |
| | 上智大学 | | Didactique : JLPTN1 | | |
| 11 | Waseda Univ. (Tōkyō) | 2 | Séjour linguistique 1 | 1 MEXT ou Jasso (sans garantie) | Mme Ueda |
| | 早稲田大学 | | Recherche 1 | | |
| 12 | Nagoya Univ. (Nagoya) | 1 | Master plutôt | MEXT (très sélective) | M. Giroux |
| | 名古屋大学 | | | | |
| 13 | Nanzan Univ. (Nagoya) | 3 (4 max.) | Séjour linguistique plutôt | Pas de bourse mais très bon accueil des étudiants | M. Giroux |
| | 南山大学 | | | | |
| 14 | Dōshisha Univ. (Kyōto) | 2 | | Jasso (sans garantie) | M. L'Hérison |
| | 同志社大学 | | | | |
| 15 | Kyōto Univ. (Kyōto) | 2 (4 ?) | | Pas de bourse | Mme Tokumitsu |
| | 京都大学 | | | | |
| 16 | Univ. Préfectorale d'Ōsaka (Ōsaka) | 2 | | Pas de bourse | Mme Saitō |
| | 大阪府立大学 | | | | |
| 17 | Kyūshū Univ. (Fukuoka) | 2 | | Jasso (sans garantie) | M. Roy |
| | 九州大学 | | | | |

BRÈVE PRÉSENTATION DES UNIVERSITÉS PARTENAIRES

- Vous devez émettre des vœux quant aux universités où vous souhaiteriez étudier, mais la proposition d'affectation qui vous sera faite ne correspondra pas automatiquement à vos choix.
- Si vous décidez de refuser cette affectation, la place sera proposée aux personnes sur liste d'attente, dans l'ordre du classement établi par la Commission.

VALIDATION DES ÉQUIVALENCES

ÉQUIVALENCES DANS LE CADRE D'UN ÉCHANGE

- Les étudiants en échange remplissent et signent à leur arrivée au Japon un contrat d'études avec l'établissement partenaire, en accord avec l'Inalco.
- Les cours doivent, par leur contenu et par leur volume horaire, correspondre au plus près avec les cours dispensés à l'Inalco. Pour le Master, le choix des cours s'effectuera en concertation avec votre directeur de recherches.
- Il peut être parfois très difficile de trouver l'exact équivalent à des séminaires (en Master notamment), ou même d'y avoir accès faute de places. Nous vous conseillons de prendre contact avec l'enseignant responsable du cours à l'Inalco pour envisager les possibilités de validation de l'élément (avec, par exemple, un dossier).

ÉQUIVALENCES DANS LE CADRE D'UN ÉCHANGE

- À l'issue du séjour, un bulletin de notes est émis par l'établissement d'accueil au Japon.
- Ce bulletin est évalué par l'équipe pédagogique de l'Inalco, qui prend la décision d'accorder ou non des équivalences, pour partie ou en totalité.
- Par principe, le Département des études japonaises ne valide *a priori* pas d'équivalence pour des cours dispensés en anglais.

QUESTIONS-RÉPONSES

FAQ

- Q : Je suis en L1, puis-je postuler ?
- R : Par principe, les candidatures sont ouvertes aux étudiants ayant au moins une année d'ancienneté au sein de l'établissement. Les programmes sont destinés à des étudiants maîtrisant déjà les bases de la langue japonaise.

- Q : C'est ma première année à l'INALCO (hors L1) puis-je postuler ?
- R : Vous pouvez, mais le département a pour principe de privilégier les étudiants ayant fait leur scolarité au sein de l'INALCO : à dossier équivalent, vous ne serez pas prioritaire.

- Q : Je suis en L2, puis-je postuler ?
- R : Il faut un excellent dossier pour postuler dès la L2 (pour un départ en L3) : il n'y a qu'un nombre extrêmement réduit de places destinées à des étudiants de L3. Vous devez avoir un dossier de très bonne qualité. Les personnes ayant déjà effectué un séjour relativement long au Japon ne seront pas prioritaires.

FAQ

- Q : Je suis en L3, mais je ne suis pas certain d'avoir le niveau pour suivre des cours de Master au Japon. Je souhaiterais surtout renforcer mon niveau de langue. Est-ce possible?
- R : Il faut être inscrit à l'INALCO pour partir en échange. Nous vous conseillons de vous inscrire en M1, mais une fois sur place, de suivre les cours de « gakubu » (*undergraduate*) ou les cours spécifiquement conçus pour un renforcement linguistique. Vous pourrez demander que l'on examine votre dossier pour une équivalence des éléments de « langue » de votre Master, et vous rentrerez en France pour suivre et valider les séminaires.
- Q : Je suis en L3, mais je n'ai pas encore d'idée claire sur le M1 que je pourrais tenter l'an prochain. Comment faire ?
- R : S'il n'est pas nécessaire à ce stade de rédiger un projet très détaillé, il est important de réfléchir au champ disciplinaire qui vous intéresserait, au directeur que vous souhaiteriez solliciter (à indiquer dans votre projet), et à l'université pour laquelle il serait pertinent de postuler.

FAQ

- Q : Comment se passent les équivalences ?
- R : L'université d'accueil envoie le relevé de notes au professeur référent, qui le fait suivre au secrétariat pédagogique pour examen. Une décision d'équivalence est alors prononcée.

- Q : Peut-on suivre des séminaires en anglais au Japon ?
- R : Vous pouvez, mais ils ne seront pas validés comme séminaires de japonais. Il est recommandé de s'inscrire à un nombre de cours et de séminaires au minimum équivalent à celui que vous auriez à suivre à l'Inalco, et nous vous encourageons à en suivre davantage.

- Q : Je voudrais également savoir si lorsque l'on parle d'un échange d'un an, il s'agit d'une année civile ou scolaire.
- R : Les échanges s'effectuent sur une année scolaire française, de septembre à août.

FAQ

- Q : L'année prochaine je souhaite effectuer une année de césure dans un pays anglophone afin de parfaire mon anglais. Mais par la suite j'aimerais poursuivre en master et postuler à un échange au Japon. Dois-je plutôt postuler cette année ou l'année prochaine ?
- R : Un départ en échange n'est pas possible si vous êtes en année de césure : ce dispositif ne permet pas de valider des ECTS. Postuler cette année (2023-2024) signifie un engagement à suivre les cours l'année prochaine (septembre 2024-août 2025).
- Q : Je suis en filière. Puis-je partir au Japon dans le cadre de ces échanges ?
- R : Les modalités de calendrier et de validation par équivalence des UE propres aux filières ne sont pas les mêmes que celles du parcours LLCER. Historiquement, les conventions avec les universités japonaises ont été nouées et mises en place à l'initiative du Département des études japonaises, dans le cadre d'un parcours en langue et civilisation japonaises LLCER. Elles sont pour l'heure mal adaptées à la validation d'éléments correspondant aux UE très spécifiques des filières.

Voilà qui conclut notre réunion de présentation
des programmes de mobilité au Japon et en Europe proposés par l'Inalco.

Nous vous remercions d'avoir été si nombreux à y assister !

Benjamin Giroux
Responsable de la Commission des Relations Internationales
Département des Études japonaises, INALCO

Manon Tissier
Gestionnaire des Mobilités Sortantes
Direction des Relations Internationales, INALCO